



Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance

Publié le 20/12/2017 – Mis à jour le 04/07/2019

Objectif 1 :

Instaurer un climat scolaire positif, propice au “vivre et apprendre ensemble”

Un projet éducatif clair et partagé nourrit la confiance des élèves, des parents et des professionnels et préserve un climat de sécurité et de justice scolaire notamment par la lutte contre le harcèlement, le respect et l'égalité dans les relations filles/garçons et la prévention des addictions. Les équipes des écoles et des établissements seront accompagnées dans l'analyse de leur situation en termes de climat scolaire et, si besoin est, soutenues.

Objectif 2 :

Accompagner la construction du “parcours santé” de chaque élève et développer la prise en compte des compétences relationnelles et sociales

La promotion de la santé en milieu scolaire, à un moment clef du développement des compétences et connaissances nécessaires tout au long de la vie et du développement du jeune en tant que personne, constitue un levier majeur de réduction des inégalités. Les inégalités de santé et les conduites à risques s'installent en effet très précocement dès l'enfance ou l'adolescence. Construire le “parcours éducatif de santé” constitue donc un enjeu primordial du système éducatif. Des compétences psychosociales comme “savoir prendre des décisions”, “savoir gérer son stress”, “être habile dans les relations interpersonnelles” sont nécessaires aux élèves pour qu'ils soient en mesure d'adopter un comportement positif et approprié dans le cadre des relations avec les autres. Il convient donc de garantir la formation et l'accompagnement des écoles et des établissements, d'encourager l'expérimentation, d'en partager les résultats et les éléments déterminants pour les pratiques d'enseignement.

Objectif 3 :

Accorder une place prépondérante à la parole et à l'écoute des élèves dans la classe, dans l'école, dans l'établissement

Pouvoir mettre en mots ce que l'on a compris et l'expliquer à autrui constitue un levier majeur d'appropriation des savoirs et d'apprentissage. La place de la parole donnée à chaque élève au sein de la classe est donc déterminante. Mais donner la parole et écouter les élèves sont essentiels aussi à la construction du “vivre ensemble”. Il s'agit d'assurer une promotion de la confiance, du dialogue et du respect dans les instances de concertation et de pilotage et de favoriser l'exercice de l'engagement pour une citoyenneté responsable.

Date :

20/12/2017

M.A.J. le 04/07/2019

Dans cette rubrique

- [Réussite](#)
- [Insertion](#)

- [Solidarité](#)
- [Coopération](#)

À télécharger

- [Document d'appui pour favoriser l'argumentation et l'expérimentation scientifique](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37